

FICHE DE PROCEDURE

ORGANISATION formation Initiateur-Entraîneur

Déclaration :

Le président de club ou de CRHS envoie à l'instructeur référant de sa région les informations de la session qu'il organise en fournissant notamment :

- Ses dates et lieu de formation
- Les coordonnées de l'organisateur à contacter
- Le président de jury
- Les intervenants et leur qualité (médecin, médecin fédéral, 1 MEF2 ou 2 MEF1...avec leur numéro de licence)

Le référant de région communique la session au secrétariat du CNI : ceci afin de pouvoir diffuser l'information à d'éventuels candidats extérieurs au club ou à la région.

Résultats :

Le président de club ou de CRHS ou le président du jury envoie à l'instructeur référant de sa région le bordereau de validation des candidats de sa session. Celui-ci devra contenir

- La date et lieu de l'examen
- Les noms, qualités, numéros de diplôme et numéros de licence du jury
- La signature de tous les membres du jury
- Les renseignements sur les candidats validés (nom, prénom, date de naissance, numéro de licence et club d'appartenance) ainsi que l'émargement.

Les bordereaux de notation sont gardés en archives par le président de CRHS, même dans le cadre d'une session club. Ils sont validés par l'instructeur référant de sa région : il appose la mention «Session Validée» et sa signature sur le bordereau archivé.

Une copie est envoyée au secrétariat du CNI pour archivage des noms des candidats reçus dans la base informatique (en cas d'erreur sur la base fédérale et de récupération possible des données ultérieurement).

Mise en ligne sur la base fédérale :

Le président de CRHS dispose des codes nécessaires pour accéder à la base de données fédérales: l'enregistrement des sessions (club ou région) est donc sous la double responsabilité du président de CRHS et de l'instructeur référant de sa région.

Il est impératif que les bordereaux d'examen passent entre les mains de l'instructeur référant de sa région : c'est son numéro de licence qui valide la session.

Répartition horaire des contenus de formation

Initiateur-Entraîneur

UV 1	Connaissance du monde sportif et de son environnement	<p>1-Les acteurs et réseaux d'une structure sportive:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du sport au niveau national : services de l'état & collectivités territoriales • Organisation de la FFESSM (fédérale et hockey subaquatique) - rôle, missions et fonctionnement - National - notions, - Régional & Départemental - 1ers interlocuteurs, + détaillé - Le club <p>2- Le cadre réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions de responsabilité civile, individuelle, accident, risque (avec des précisions pour les enfants) • Le code du sport et les règles fédérales • Les prérogatives de l'initiateur • Règlements intérieurs : piscine et clubs <p>3-Gestion d'une équipe en compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge d'un groupe : déplacement, hébergement, autorisations • Inscription d'une équipe en compétition (officielle / sur invitation) 	2h
UV 2	Connaissance de l'activité	<p>1- Préalables terminologiques et conceptuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dictionnaire de l'entraîneur pour parler du jeu, comprendre le jeu sur le terrain, découper un match, parler des joueurs, de l'utilisation du palet, des différents mouvements, parler d'apprentissage • Le joueur (ses ressources physiques, techniques et tactiques, son matériel : type de masques, de crosses, de tuba, par rapport à sa place, N/B, gants) <p>2 - Les fondamentaux du jeu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles essentielles (théorie AN1) • L'analyse et les principes de base de l'activité : logique interne (palet en mouvement, conservation, pré-action, espace de jeu), intentions tactiques et rapport de force (jeu avec et sans palet, organisation en fonction du terrain), moments principaux et problèmes fondamentaux. • Des signes pour comprendre le jeu (cadre de référence d'observation / d'action, les rapports d'opposition, formes de jeu et opposition aux formes de jeu) <p>3 - Bases techniques individuelles : définir les points clés et les critères de réussite concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conduite et le contrôle du palet • Les protections • Le tir / la passe • Les feintes (notions) 	3h
UV3	Animations de séances, sécurité du pratiquant et de la pratique Pédagogie appliquée	<p>1- Accompagnement et sécurité et prévention de la pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sécurité (RIFAHS préalable à l'inscription) • Matériel et anatomie : l'oreille, l'œil, les systèmes circulatoire et respiratoire - notions élémentaires • Les différents publics : l'âge, le genre, le niveau de pratique... • Prévention dopage (notions élémentaires) <p>2- Méthodologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du matériel et des ressources possibles adaptées au public • Conduite de séances d'initiation • Animation d'une séance type d'entraînement : spécificités de l'entraînement de hockey subaquatique, déroulé d'une séance avec progressivité et conseils pratiques pour la séance <p>3- Pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques pédagogiques et didactiques (expliquer, montrer, décomposer...) <p>4- Honorabilité (formation courte)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ethique, citoyenneté, honorabilité, lutte contre les discriminations 	2h
TOTAL Formation			7H